



Mobilité Argenteuil – Cergy

Premières fausses notes ?

Jeudi 24 octobre, s'est tenue à St Cloud la deuxième réunion « mobilité Cergy ». Pour rappel, le but de cette négociation est de pouvoir dédommager les salariés pénalisés par le déménagement de l'usine d'Argenteuil à Cergy et d'aider ceux qui souhaitent déménager pour se rapprocher.

La première réunion, le 3 octobre, avait permis à la direction de faire des premières propositions et avait permis à vos élus CGT de présenter le travail effectué sur ce thème ces derniers mois. Les nombreux débats et les assemblées organisées au restaurant d'entreprise nous ont permis d'avoir une bonne connaissance du sujet et des situations à prendre en compte. Merci à tous ceux qui y ont participé.

Nous ne pourrions pas détailler dans ce compte-rendu l'ensemble des points traités ainsi que tous les détails des discussions en cours (parfois très importants pour certains salariés mais pas pour d'autres). Pour résumer cette réunion nous pouvons dire que les propositions effectuées par la direction générale se sont améliorées mais nous semblent encore insuffisantes.

Voici quelques points qui restent à améliorer :

1- « L'indemnité temporaire différentielle de transport », qui a pour objectif de dédommager les kilomètres supplémentaires.

Par rapport au Projet CGT prévoyant une indemnisation étalée sur 36 mois, la direction propose des sommes plus importantes mais moins longtemps (12 mois).

Pour ne pas comparer des choux et des carottes, nous avons fait le compte total, en euros, brut :

Zones du projet CGT*	Demande CGT	Proposition Dassault le 3 octobre	Proposition Dassault le 24 octobre
Zone 0	720 €	0 €	0 €
Zone 1	2124 €	1500 €	2640 €
Zone 2	4284 €	3000 €	3960 €
Zone 3	6444 €	4500 €	5280 €
Zone 4	8604 €	4500 €	5280 €
Zone 5	10728 €	4500 €	6600 €
Zone 6	12888 €	4500 €	6600 €
Zone 7	15048 €	6000 €	6600 €

* Les « zones du projet CGT » vous ont été distribuées 2 fois, présentées aux assemblées au restaurant d'entreprise et sont disponibles sur internet et intranet.

Comme vous pouvez le constater, les propositions se sont améliorées mais le compte n’y est toujours pas. Litige supplémentaire, les salariés « zone 0 » et « zone 6 et 7 » sont nettement pénalisés. Sur ce point la direction reconnaît un problème et propose de le régler en revoyant le mode de paiement par la mise en place d’un barème kilométrique permettant de « personnaliser » chaque montant, pour ne pénaliser personne. La définition précise de cet éventuel barème sera discutée lors de la prochaine réunion mais les premiers calculs effectués nous laissent sceptiques sur le bénéfice de la méthode.

2- Les horaires élargis, pour permettre aux salariés ayant des impératifs (enfants à déposer ou aller chercher), mais aussi pour ceux dont le trajet allongé est, en plus, compliqué par les embouteillages.

La CGT demande d’élargir les plages variables :

HORAIRES APTT PAR USINE						
	Début Variable	Début Fixe	Début Repas	Début Fixe	Début Variable	Fin Variable
ARGENTEUIL	07:00	08:30	11:30	14:00	16:00	17:30
ARGONAY	07:00	09:00	11:30	14:30	15:30	17:30
BIARRITZ	07 :30	08 :45	11:30	14:00	16:00	18:30
ISTRES (L à J)	07:45	09:00	12:00	14:00	16:35	19:00
ISTRES (V)	07:45	09:00	12:00	13:25	15:25	19:00
MARTIGNAS	07:00	08:30	11:45	14:00	15:45	18:00
MERIGNAC	07:30	09:00	12:00	14:00	16:00	18:00
POITIERS	07:00	09:00	12:00	14:00	16:00	18:00
ST CLOUD 1	07:30	08:30	11:30	13:51	15:51	18:00
ST CLOUD 2	08 :00	09:30	11:45	14:00	16:45	19:00
SECLIN	07:15	08:45	11:45	13:45	16:00	18:00



CERGY 06:30 09:00 11:30 13:00 15:30 18:00

La direction entend notre demande mais continue à être réticente. Son argument, lors de la première réunion, était « *il faut qu’il y ait une plage fixe de 5 heures minimum* ». Nous l’avons pourtant écouté, et avons donc proposé de rogner sur la plage variable du midi pour respecter cette contrainte. Il est maintenant temps que la direction « joue le jeu » et respecte cette demande importante.

3- Frais de notaire

Pour les salariés qui souhaitent déménager pour se rapprocher de Cergy, la direction propose de payer 15 000 € de frais de notaire.

Cette somme est la même que celle versée dans le cadre des mobilités volontaires effectuées vers la province ces derniers mois (Plan de transformation). Alors que nous sommes aujourd'hui dans un tout autre cadre : l'usine d'Argenteuil ferme, il n'est plus question de mobilité volontaire mais OBLIGATOIRE et le prix moyen au mètre carré du Val d'Oise est plus élevé que celui de Nord ou de la Gironde.

Notre demande d'augmentation de ce montant est donc parfaitement justifiée mais la direction ne veut pas l'entendre !

4- Centre Delaune

En parallèle à ces réunions « mobilité Cergy », vos élus CGT travaillent pour trouver les meilleures solutions pour pérenniser nos activités du CE.

Mais malgré de nombreuses interventions, auprès de tous les interlocuteurs, une discussion reste dans l'impasse : la salle de sport de Delaune n'est actuellement pas prévue à Cergy, la direction générale refuse de nous accorder les 250m² supplémentaires nécessaires.

Les arguments de « coût » ou « d'impossibilité technique » ont été évacués un par un, mais rien n'y fait : La direction générale refuse, sans argument valable.

La prochaine réunion aura lieu jeudi 5 novembre.

La direction présente cette réunion
comme étant « la dernière ».

La CGT appelle tous les salariés à se tenir prêt :
Si les prochaines propositions ne répondent
pas à vos attentes, la mobilisation deviendra
IMPERATIVE pour se faire entendre

Argenteuil, lundi 28 octobre 2019